DÉLIBÉRATIONS

Conseil d'Administration du 2 juillet 2025

N°22/2025 : Approbation du rapport d'activité 2024

N°23/2025 : Désignation d'un binôme de représentants (titulaire et suppléant(e)) au sein du Conseil d'administration de l'Etablissement public expérimental (EPE)

N°24/2025 : Approbation de la procédure interne d'élaboration du budget (débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2026)

N°25/2025 : Approbation de la présentation et adoption du schéma directeur du numérique (SDN 2025-2027)

N°26/2025 : Approbation du cadrage de l'expérimentation relative à la création de contrat à durée indéterminée d'ingénieur sur ressources propres « recherche »

N°27/2025 : Approbation de la mise en place d'un semestre de décharge d'enseignements à destination des enseignants chercheurs préparant une HDR ou un projet de recherche (ERC ou projet européen)

N°28/2025 : Approbation de la politique tarifaire des formations pour 2026

N°29/2025 : Approbation des modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) des masters et mastères spécialisés pour l'année universitaire 2025-2026

DELIBERATION N°22/2025

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'École des hautes études en santé publique,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 2 juillet 2025, approuve le rapport d'activité de l'EHESP pour l'année 2024.

Rennes, le 2 juillet 2025

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP

DELIBERATION N°23/2025

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique ;

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation ;

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique ;

Vu, le décret n° 2022-1474 du 24 novembre 2022 portant création de l'Université de Rennes et approbation de ses statuts,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 2 juillet 2025, désigne en tant que représentants de l'EHESP au sein du Conseil d'administration de l'établissement public expérimental (EPE) Université de Rennes, pour la suite de la mandature :

- Titulaire : Sophie LANGOUET, représentante des enseignants-chercheurs et assimilés,
- Suppléant : Christophe LERAT, représentant des personnels BIATSS.

Rennes, le 2 juillet 2025

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP

DELIBERATION N°24/2025

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 15 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 15 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique, notamment son article 15,

Vu, l'Article R.719-64 du code de l'éducation,

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 4 juillet 2024, approuve la procédure interne d'élaboration du budget initial 2026, à savoir :

- 7 juillet 2025 : lettre de cadrage budgétaire à destination des Centres de Responsabilité (CR).
- Du 20 septembre au 15 octobre 2025 : conférences budgétaires avec les CR.
- Novembre 2025 : arbitrages budgétaires.
- 18 décembre 2025 : vote du budget initial 2026 par le Conseil d'Administration.

Rennes, le 2 juillet 2025

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP

DELIBERATION N°25/2025

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 15 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 02 juillet 2025, approuve le schéma directeur du numérique (SDN 2025-2027).

Rennes, le 2 juillet 2025

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP

DELIBERATION N°26/2025

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 15 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, l'avis du Conseil scientifique en date du 23 juin 2025,

Vu, l'avis du Comité social d'administration en date du 1er juillet 2025,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 2 juillet 2025, approuve le cadrage de l'expérimentation relative à la création de contrat à durée indéterminée d'ingénieur sur ressources propres « recherche », annexé à la présente délibération.

Rennes, le 2 juillet 2025

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP

DELIBERATION N°27/2025

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 15 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, l'avis du Conseil scientifique en date du 23 juin 2025,

Vu, l'avis du Comité social d'administration en date du 1er juillet 2025,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 2 juillet 2025, approuve la mise en place d'un semestre de décharge d'enseignements à destination des enseignants chercheurs préparant une HDR ou un projet de recherche (ERC ou projet européen).

Rennes, le 2 juillet 2025

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP

DELIBERATION N°28/2025

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 15 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, l'avis du Conseil des formations en date du 19 juin 2025,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 2 juillet 2025, approuve la politique tarifaire des formations pour 2026.

Rennes, le 2 juillet 2025

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP

DELIBERATION N°29/2025

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 15 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, l'avis du Conseil des formations en date du 19 juin 2025,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 2 juillet 2025, approuve les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) des masters et mastères spécialisés pour l'année universitaire 2025-2026.

Rennes, le 2 juillet 2025

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP